



Dimanche  
13 décembre 2020

## Le mot de Sébastien (Président)

Bonjour à tous,

J'ai voulu attendre les annonces du gouvernement avant de vous envoyer cette newsletter puis la sortie du décret officiel et enfin la validation de la mairie. C'est donc avec grand plaisir que nos mineurs pourront reprendre le chemin de la salle des sports.

Vous allez donc me demander : quand et comment ? Les vacances scolaires approchent et nous allons donc proposer quelques créneaux avant la rentrée. Pour les M11 / M13 / M15, des séances le samedi 19 et le lundi 21 décembre. A la rentrée de janvier, nous reprendrons les horaires classiques. Pour les M18, nous allons voir la semaine prochaine. Nous enverrons un mail aux catégories avec les horaires précis.

Rendez vous le samedi 19 décembre pour le Noël du baby volley 10h30 à 11h30 (merci de respecter les horaires s'il vous plaît)

Bien sûr tout cela se fait sous un protocole très strict. Malheureusement la salle n'est pas accessible aux majeurs et donc aux parents. Merci de votre compréhension

## M18 M

**Un dernier challenge** Ils sont pour la plupart dans leur dernière année « jeunes » et malgré le contexte, ils rêvent de pouvoir une nouvelle fois créer un exploit en coupe de France. Une équipe de copains avec la même envie : gagner ! (Thomas du HVVB et Lucas de Moulins jouent également la coupe avec les garçons.)

L'ensemble des joueurs participent également aux championnats départemental et régional.

**Coach** : Sébastien S. et Erwann V. (coupe de France 🇫🇷)



## Smashy

Depuis cette année, nous intervenons dans les écoles par cycle de 6 semaines afin de faire découvrir le volley aux enfants de primaire. Nous avons démarré par les écoles de Vergéal et nous interviendrons bientôt à Torcé, Cornillé et Saint Aubin des Landes. Nous avons reçu pour notre démarche, une dotation de la FFV (ballons, diplômes, bracelets, filet ..) et nous cumulons également des points sur le label « club formateur ».

## Formation

### ATTESTATION DE FORMATION COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE



Attestation individuelle de fin de formation établie conformément à l'article L. 6353-1 du code du travail

Jé, soussigné, Sébastien SOULIER, représentant légal de l'organisme de formation : Association Colosse aux pieds d'argile, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité : 75 40 01256 40, auprès du Préfet de région de Nouvelle-Aquitaine, certifie que :

Madame / Monsieur : SADOU Sébastien

Ne(e) le : 9/26/1976

A suivi la formation intitulée : VIOLENCES SEXUELLES - CONNAÎTRE LES INFRACTIONS, LES PRÉVENIR ET SAVOIR AGIR

La situation actuelle permet au moins de se former à défaut de pouvoir s'entraîner en salle.

Afin d'accueillir au mieux les enfants, nos dirigeants continuent leurs formations :

- Certification en préparation mentale
- Passage des modules du DRE 2 (diplôme FFV)
- Formation auprès du « Colosse aux pieds d'argile » qui œuvre pour lutter contre les violences sexuelles dans le sport - plus d'infos : <https://cvm-mineurs.org/page/c-est-quoi-les-violences-sexuelles>

## ZOOM sur nos partenaires

